

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6186>



La reprise : l'impréparation

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - A la Une dans l'Yonne -



Publication date: samedi 24 avril 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Alors que le SNES/FSU fait des propositions depuis août à chaque rebond épidémique, les conditions de la reprise démontrent une nouvelle fois qu'aucune leçon n'a été tirée du 1er confinement, et que les personnels doivent toujours composer et s'adapter...

La reprise en distanciel lundi 26 avril puis en présentiel le 3 mai n'échappera pas à la règle.

- Le travail à distance :

Alors que la rentrée en distanciel est prévue le 26 avril, les ENT ou Ma classe à la Maison seront-ils enfin capables de supporter les charges de connexions ? Après la semaine de bugs informatiques et les réponses calamiteuses du ministre, l'inquiétude persiste.

Le MEN passe du « on est prêts » à « nos équipes sont sur le pont pour résoudre les problèmes » et au cas où, prépare des fiches de bon usage des plates-formes.

Ne pas tous se connecter en même temps, mieux se répartir les créneaux suppose un travail de coordination qui n'a pas été mis en place en amont de façon concertée. Les personnels sont donc comme d'habitude invités à croiser les doigts, faire confiance puis dans l'urgence, s'organiser avec les moyens du bord et une charge de travail considérablement alourdie.

Au sein du CHSCTD comme du CHSCTA, nous restons particulièrement vigilants aux conditions de travail à distance notamment pour les personnels vulnérables qui sont dans cette situation depuis le mois de novembre. Face aux pressions récurrentes pour recourir notamment à la visio à tout prix, nous avons lors du CHSCTD du 2 avril, présenté l'avis suivant, voté à l'unanimité : « **Afin de préserver la santé mentale, la sécurité affective des enseignants, le CHSCT 89 demande à ce que soit réaffirmée la nécessaire liberté pédagogique. La visioconférence ne saurait être imposée.** »

Les visios peuvent apparaître comme un moyen de rester en contact avec les élèves, de leur apporter une aide ponctuelle sur un exercice ou pour lancer une activité ou pour expliquer une correction, mais nous le savons bien, ces visios laissent une partie des élèves au bord du chemin et ne sauraient être un réel moyen de faire acquérir de nouvelles notions. Même avec toute la conscience professionnelle dont font preuve les collègues méfions-nous des travers du tout numérique. Nous avons des manuels dont il ne faut d'ailleurs pas renoncer à demander le renouvellement, le livre restant un enjeu de la démocratisation des savoirs.

- La vaccination des enseignants :

Dans un sondage Opinion Way pour le SNES-FSU, 79% des Français estiment que les enseignants et personnels de l'enseignement doivent être vaccinés en priorité.

Le 15 avril, à grand renfort médiatique Jean Castex annonce une priorité donnée aux personnels de 55 ans et + sur des créneaux spécifiques à partir du 16 avril soit... 4 jours après le reste de la population. Priorité vraiment ? Et pas le choix non plus, Astra Zeneca préconisé par l'ARS.

Aucune autre information sur les dates de vaccination pour les personnels de - de 55 ans qui vont donc reprendre dans un contexte sanitaire toujours aussi incertain.

Le SNES-FSU continue à demander que la vaccination soit proposée sans condition d'âge à tous les personnels qui le souhaitent. C'est dans ce sens qu'il a proposé un avis voté à l'unanimité lors du CHSCTD du 02 avril : « **Le CHSCT 89 demande à ce que le personnel EN (enseignants, AED, AESH, CPE...) soit prioritaire pour la vaccination, sur la base du volontariat.** »

- Tests, auto-tests :

La politique des tests dans le second degré a été un échec : pas de tests salivaires, peu de tests naso-pharyngés réalisés.

Le gouvernement annonce à présent pour les personnels le déploiement d' auto-tests antigéniques sur prélèvement nasal, dans le second degré, à compter du 3 mai. Chaque personnel se verrait doté de deux tests hebdomadaires qui seraient réceptionnés dans les collèges et lycées.

Encore une fois, c'est le flou le plus total : où se fera l'auto-test ? chez soi ? dans les établissements ? Qui est chargé de les contrôler ? Si cet auto-test se révèle positif, il engendrera de toutes les manières un test PCR et un autre écouvillonnage nasal pour confirmer.

Si les tests salivaires sont sans danger et moins invasifs et s'ils permettent d'envisager la pratique de tests répétés, ce n'est pas le cas de ces auto-tests qui nécessitent un écouvillonnage nasal qui peut entraîner des complications s'il est mal effectué.

Rappelons que, dans les centres de test Covid-19, les personnes qui font les prélèvements rhino-pharyngés sont des personnels de santé ou des volontaires ayant suivi une formation de deux jours.

Par ailleurs, solliciter des personnels dont ce n'est pas la mission pour superviser en classe des séances hebdomadaires de test pour les lycéens de plus de 15 ans, est complètement inenvisageable et aberrant.

Enfin, comment croire que les 300 000 tests salivaires par semaine proposés pour le 1er degré et le collège auront une réelle efficacité pour endiguer la contagion alors que l'on compte 10 millions d'élèves et que seules les régions où le virus circule le plus activement seront ciblées ?

- Jauges :

Si les classes de 4ème/3ème des collèges des 15 départements « rouges » passent en demi jauge, rien n'est prévu pour les collèges des autres départements qui restent donc à 100 %, avec un brassage important dans les classes, les couloirs, la cantine. Le SNES/FSU continue à demander des jauges adaptées dans tous les établissements pour limiter le brassage.

Si la règle du 1 cas de Covid = fermeture de la classe est reconduite, sur les autres points de sécurité, on en reste à des vœux pieux. L'Etat et les collectivités territoriales se renvoient la balle au sujet des capteurs de CO2 et des purificateurs d'air recommandés par les scientifiques et approuvés par 75% des Français.

Claire Thomas-André, Agnès Cochard